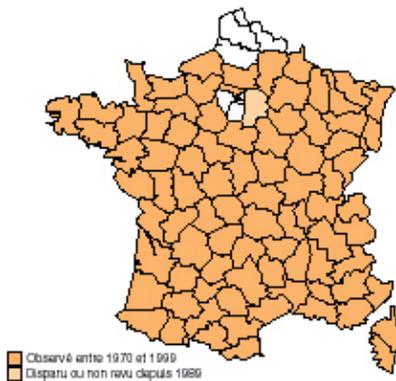


**Statuts de protections et de menaces****Annexes directive Habitats** : II, IV.**Espèce prioritaire directive Habitats** : non.**Protection nationale** : oui (arrêté modifié du 17.04.1981, JO du 19.05.1981, article 1 modifié du JO du 11/09/1993).**Livres rouges** : Monde (UICN) : Vulnérable.  
National : Vulnérable.**Tendances des populations** : Presque éteint du Nord de l'Europe, en régression ailleurs.**Conventions internationales** : An. II de la convention de Berne (19 sept 1979).  
An. II de la convention de Bonn ( 24 juin 1982).**Répartition en France**

(Cahiers d'habitats Natura 2000 - Tome 7 Espèces animales)

**Répartition sur le site**

Un individu isolé a été observé à l'Abbaye de Belleperche (commune de Cordes-Tolosannes, 82), du guano a été identifié dans la maison de la colonie de mise-bas d'Echancrées à Saint-Aignan (82), et un gîte d'hibernation reste à confirmer sur la commune de Montech (82).

**Généralités****Description de l'espèce**

Le plus petit des rhinolophes européens.

Mensurations : Avant-bras : 3,7-4,25 cm

Envergure : 19-25 cm.

Appendice nasal caractéristique en fer à cheval ; appendice supérieur de la selle bref et arrondi, appendice inférieur un plus long et pointu.

Se suspend dans le vide et s'enveloppe complètement dans ses ailes au repos.

Pelage dorsal gris-brun, ventral gris à gris-blanc, (juvéniles gris foncé).

Très sédentaire, il ne parcourt que quelques km entre ses gîtes d'été et d'hiver.

Espérance de vie : 3-4 ans.

**Ecologie générale de l'espèce****• Cycle annuel :**

Les accouplements ont lieu de l'automne au printemps. La majorité des mises-bas d'un petit par femelle se déroulent entre mi-juin et début juillet. Les colonies se dispersent en août.

Il hiberne de sept-oct à fin avril mais reste mobile même en hiver.

2/3	<b>Petit rhinolophe</b> <i>Rhinolophus hipposideros</i>	Code Natura 2000 <b>1303</b>
-----	--	---------------------------------

• **Gîtes :**

L'été, on trouve les colonies de Petits rhinolophes en bâti, parfois associées au Grand murin (*Myotis myotis*) ou au Murin à oreilles échancrées (*Myotis emarginatus*), mais les colonies ne se mélangent pas. Les individus s'accrochent toujours à distance les uns des autres. La femelle opère des déplacements réguliers avec son jeune pendant toute la période de lactation.

En hiver, on trouve souvent des individus isolés ou parfois des petits groupes dans toutes sortes de cavités naturelles et artificielles, toujours à forte hygrométrie.

Le Petit rhinolophe est très fidèle à ses gîtes mais est très sensible au dérangement.

• **Régime alimentaire et techniques de chasse :**

Le Petit rhinolophe se nourrit de petits insectes variés (petits papillons nocturnes, diptères, névroptères, trichoptères) qu'il capture en vol le long des murs, des haies et lisières forestières. Son vol est souvent bas, papillonnant et nerveux.

• **Habitats de chasse :**

Le Petit rhinolophe chasse en milieu forestier ou arboré. Les ripisylves, bois ou haies riveraines d'étangs ou de cours d'eau sont considérés comme les milieux les plus favorables. Il évite les espaces ouverts, les plaines de cultures intensives et les plantations de résineux.

Il utilise pour gagner ses terrains de chasse, à proximité du gîte (~1 km), des corridors boisés. L'espèce est donc très sensible aux modifications du paysage, et en particulier à l'intensification des pratiques agricoles et forestières.

## Statut sur le site

### Observation sur le site

**Date d'observation la plus récente :** 06 Mai 2003.

**Date d'observation la plus ancienne connue :** 06 Mai 2003.

**Observateur :** Marie-Jo DUBOURG-SAVAGE.

### Etat des populations et tendances d'évolution sur le site

**Statut des populations sur le site :** individu isolé.

**Abondance sur le site Natura 2000 :** indéterminée.

**Intérêt du site Natura 2000 pour l'espèce :** indéterminé.

**Tendance d'évolution des populations :** indéterminée.

**Synthèse globale sur l'état de conservation :** dégradé, étant donné la forte représentation des monocultures intensives sur le site.

### Habitats de l'espèce sur le site

**Principaux habitats utilisés :** GITES : bâti (individu isolé en été).

CHASSE : (potentiellement) haies et alignements d'arbres, lisières forestières, ripisylve.

### Effet des pratiques actuelles, menaces potentielles et avérées sur le site

Rappelons, même s'il n'existe pas de colonie identifiée sur le site, que l'espèce est très sensible au dérangement.

La réfection des bâtiments empêchant l'accès en vol pour les Petits rhinolophes, la déprédation du petit patrimoine bâti ou le réaménagement en particulier des combles et greniers, la pose de grillages «anti-pigeons» dans les clochers sont autant de menaces et de causes de disparition de nombreux sites pour l'espèce.

La modification du paysage, qui s'accompagne de l'arrachage des haies, de l'assèchement des zones humides et de l'arasement de la ripisylve, de l'extension de zones de cultures intensives, ainsi que le remplacement de forêts de feuillus par des plantations monospécifiques de résineux entraînent la disparition des ses terrains de chasse.

L'utilisation massive de produits phytosanitaires engendre également une diminution des insectes-proies.

### Objectifs conservatoires sur le site

- Assurer la tranquillité et la pérennité des gîtes abritant des colonies
- Maintenir un réseau de haies et de bosquets permettant la connexion entre les gîtes et les sites de chasse et entre les noyaux de populations
- Maintenir des milieux herbacés ouverts et des prairies bocagères
- Eviter les traitements phytosanitaires nocifs

3/3	<b>Petit rhinolophe</b> <i>Rhinolophus hipposideros</i>	Code Natura 2000 <b>1303</b>
-----	--	---------------------------------

### Préconisations de gestion conservatoire sur le site

- Mettre en place un partenariat avec l'Architecte des Bâtiments de France et le Conseil Général, propriétaire de l'Abbaye de Belleperche, afin de favoriser durablement les populations de chauves-souris sur le site, via une sensibilisation des gestionnaires et des animations auprès du grand public.
  - Conserver ou planter des haies arborées en connexion avec le réseau existant, à proximité des gîtes.
  - Maintenir ou créer des prairies de fauche ou pâturées.
  - Restaurer la ripisylve.
  - Eviter la pulvérisation de produits phytosanitaires sur les cultures, les prairies et les boisements.
- Ces quatre dernières mesures peuvent être intégrées dans le cadre de conventions passées avec les exploitants agricoles locaux.
- Laisser un libre accès aux combles dans les toitures, par la pose de chiropières, qui en outre interdisent l'accès aux pigeons.
  - Faire des prospections complémentaires afin de compléter le statut de l'espèce sur le site Natura 2000.

### Sources documentaires

- Arthur A. & Lemaire M., 2005. *Les chauves-souris, maîtresses de la nuit : description, moeurs, observation, protection...* Delachaux & Niestlé, 272p.
- Barataud M., Faggio G., Pinasseau E. & Roué S.G., 2000. Protection et restauration des habitats de chasse du Petit rhinolophe (*Rhinolophus hipposideros*) - Année 2000. Plan de Restauration des Chiropières. Rapport destiné au Ministère de l'Environnement - Direction de la nature et des paysages, 19p.
- Cahiers d'habitats Natura 2000 - Connaissance et gestion des habitats et des espèces d'intérêt communautaire - Tome 7 : Espèces animales, 2002. La Documentation Française, Paris, 353p.
- FRANE, 2004. *Les chauves-souris en Auvergne*. 32p.
- GCMP, 2004. Fiches des 9 espèces de Chiropières de l'Annexe II de la directive Habitats en Midi-Pyrénées. DIREN Midi-Pyrénées (à paraître).
- Meschede A. & Heller K.-G., 2003. Ecologie et protection des chauves-souris en milieu forestier. *Le Rhinolophe* N°16, 248p.
- Macdonald D.W. & Barrett P., 2005. *Guide complet des mammifères de France et d'Europe*. Delachaux & Niestlé, 304p.
- Schober W. & Grimmberger E., 1991. *Guide des chauves-souris d'Europe : biologie, identification, protection*. Delachaux & Niestlé, 225p.